



Pro Infirmis
Service Culture inclusive
Schwarztorstrasse 32
3007 Berne

www.cultureinclusive.ch
kontakt@kulturinklusive.ch
Téléphone 058 775 15 53

ORGANISATION

pro infirmis

Réseau Culture inclusive Neuchâtel

Recommandations

Ces recommandations
sont écrites le plus clairement possible.

Des experts du FALC de la fondation Les Perce-Neige
les ont relues et corrigées.

1. Explication

1.1 Les recommandations

Entre septembre et novembre 2022,
un groupe de 38 personnes aux capacités différentes
a participé à trois ateliers dans le canton de Neuchâtel.

Ce groupe a fait **19 recommandations**
pour inclure les personnes en situation
de handicap dans les lieux
et festivals culturels du canton.

1.2 Un classement des recommandations par ordre d'importance

Le Service Culture inclusive de Pro Infirmis
a présenté ces 19 recommandations
à la rencontre régionale au Laténium
le 30 janvier 2023.

Les participants à la rencontre régionale ont choisi les priorités à faire en 2023. Ils ont **classé les 19 recommandations par ordre d'importance.**

Le classement est organisé en deux groupes :

- Le premier groupe concerne **l'organisation du réseau.**
- Le deuxième groupe concerne **les activités du réseau.**

Après la rencontre, le Service Culture inclusive de Pro infirmis envoie le classement des 19 recommandations par ordre d'importance :

- Aux participants à la rencontre.
- A la personne du canton de Neuchâtel qui s'occupe de l'inclusion des personnes vivant avec un handicap.
- Aux services de la culture du Canton, des Villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds.

2. Les 19 recommandations par ordre d'importance

2.1 Classement pour l'organisation du réseau

- 6 groupes disent qu'il faut éclaircir les missions du réseau.
- 5 groupes disent qu'il faut identifier les personnes clés qui sont le moteur du réseau.
- 4 groupes disent qu'il faut mettre en lien les acteurs de la culture et du handicap.
- 4 groupes disent qu'il faut définir la structure et les valeurs du réseau.
- 1 groupe dit qu'il faut définir un budget pour le réseau.
- 1 groupe dit qu'il faut définir le périmètre du réseau :
 - Ce qui fait et **ne** fait **pas** partie du réseau.

2.2 Classement pour les activités du réseau

- 5 groupes disent qu'il faut communiquer les bonnes pratiques d'accessibilité universelle.
- 5 groupes disent qu'il faut communiquer les offres culturelles accessibles.
- 3 groupes disent qu'il faut mettre en place un accompagnement pour les acteurs de la culture et du handicap.
- 3 groupes disent qu'il faut mettre en place une base de données d'information concernant l'accessibilité des offres.
- 1 groupe dit qu'il faut communiquer les formations existantes sur l'accessibilité et l'inclusion.
- 1 groupe dit qu'il faut coordonner les formations existantes.

- 1 groupe dit qu'il faut mettre en place les formations manquantes.
- 1 groupe dit qu'il faut créer des projets pilotes modèles.
- 1 groupe dit qu'il faut créer une base de données des bénévoles.
- 0 groupe dit qu'il faut mettre en place des contrôles d'accessibilité dans les lieux culturels.